

Sommaire

En bref	4
Une nécessité croissante d'agir dans le secteur de la gare de Bienne	7
Analyse de la situation	11
Situation urbanistique dans le secteur de la gare	12
Problématiques de mobilité dans le secteur de la gare	16
Exigences actuelles en termes d'affectation	20
Questions possibles pour l'identification des besoins	25
Déroulement du projet	29
Articulation du concept d'affectation	30
Genèse du concept d'affectation	32
Les coulisses du projet	36
Glossaire	38

Une porte d'entrée vers la ville pour les personnes qui viennent à Bienne, une porte sur le monde pour les Biennoises et Biennois

Le secteur de la gare doit être un centre régional attrayant au cœur de Bienne. Il doit connecter la ville et sa population à la région, proposer des lieux de rencontre et offrir une large palette de services – cette combinaison opère déjà son charme aujourd'hui et cela doit rester ainsi à l'avenir !

En bref

Le secteur de la gare de Bienne est en mutation. Au nord de la gare, les capacités de la place de la Gare atteignent leurs limites, tandis qu'au sud, de grands projets de développement confèrent une nouvelle fonction au secteur. Par ailleurs, différents projets de rénovation et d'entretien des infrastructures sont prévus ces prochaines années. La Ville de Bienne entend élaborer un concept d'affectation d'ici 2024 en collaboration avec la population et les prestataires de services du quartier. Ce concept servira de base de planification pour tous les futurs projets de transformation et de développement qui verront le jour dans le secteur de la gare.

Quel est l'objectif du projet ?

Le projet entend procéder à un état des lieux et analyser les besoins des parties prenantes au sein du secteur. Sur cette base, la Ville de Bienne élaborera d'ici 2024 différents scénarios d'affectation, à partir desquels un concept d'affectation sera mis au point. Ce dernier servira de base de planification pour les futurs projets de transformation (voir glossaire) tels que le réaménagement de la place de la Gare, l'optimisation du réseau de bus et l'amélioration de la liaison entre la gare et le lac. Le concept veillera à garantir l'interaction des intérêts en présence et à définir le meilleur scénario de développement pour le secteur.

Quelle est la procédure prévue ?

Le concept d'affectation du secteur de la gare sera élaboré en plusieurs étapes selon le principe d'amélioration. Un état des lieux et une analyse de la situation ont été réalisés dans un premier temps: le présent document est le fruit de ces travaux préliminaires. Les besoins des parties prenantes en termes d'affectation seront recueillis dans un second temps, avant l'élaboration d'une planification test (voir glossaire) destinée à montrer différents scénarios. Les enseignements issus de cette planification test seront alors réunis dans un concept d'affectation. La population sera régulièrement invitée à faire part de ses propositions, à la faveur de manifestations publiques (forums). Ces contributions seront prises en compte dans les travaux.

Quel est l'intérêt d'une procédure participative ?

Les exigences posées au secteur de la gare sont très diverses: beaucoup de gens le traversent en se rendant au travail, tandis que d'autres flânent le long de la rue de la Gare pour faire des achats ou boire un café. Cette utilisation multiple de l'espace public se traduit de fait par une diversité des besoins. C'est pour cette raison que la Ville de Bienne souhaite élaborer le concept d'affectation en étroite collaboration avec la population et les prestataires de services du quartier. L'objectif est de parvenir à coordonner l'ensemble des besoins.

Quel est le secteur concerné ?

Le secteur de la gare part de la place du Général-Guisan au nord et va jusqu'à place Guido-Müller au sud. Il englobe les bâtiments de la gare et les voies ferrées, qui séparent le secteur en deux zones (nord et sud).





Une nécessité croissante d'agir dans le secteur de la gare de Bienne

Pourquoi le secteur de la gare de Bienne est-il si important ?

- Le secteur de la gare de Bienne est un lieu où l'on vit, travaille et étudie, où l'on va dans les restaurants, les bars et les commerces. On y fait des courses ou on le traverse pour se rendre dans d'autres quartiers de la ville ou dans d'autres localités.
- Le secteur de la gare de Bienne est également une plaque tournante de la mobilité régionale: on y prend le train pour aller travailler ou partir en vacances, on y prend le bus, on vient y chercher des amis, on y laisse son vélo ou sa voiture, on y prend un taxi ou on y récupère une voiture Mobility.
- Le secteur de la gare de Bienne est une partie du cœur de l'agglomération et un quartier à part entière. Il est également un pôle économique et de formation.
- Le secteur de la gare de Bienne est un trait d'union entre le centre-ville au nord, la zone de détente au bord du lac et le sud de l'agglomération.

Pourquoi le secteur de la gare de Bienne doit-il être repensé ?

- **Affectation intense:** l'affectation du secteur de la gare de Bienne n'a cessé de s'intensifier au cours des dernières décennies. Toujours plus d'organismes publics et de prestataires privés s'y sont installés; le trafic y est particulièrement dense. Le secteur arrive bientôt à la limite de ses capacités en tant que quartier de centre-ville et plaque tournante du transport.
- **Mobilité en pleine mutation:** de nombreuses questions se posent aujourd'hui sur l'emplacement des arrêts de bus, sur les accès des voitures aux aires de dépose rapide, sur les parcs à vélos, sur les voies piétonnes ainsi que sur la gestion du trafic tout autour de la gare.
- **Pôle économique et de formation:** à l'origine, le secteur de la gare était surtout tourné vers le nord de la ville. Aujourd'hui, un pôle économique et de formation au rayonnement national est en train de voir le jour dans la zone sud, transformant la fonction et le caractère du secteur. Les nouveaux défis qui en découlent s'accompagnent également de nouvelles possibilités.
- **Rénovations nécessaires:** dans les prochaines années, différents projets de rénovation des infrastructures sont prévus dans le secteur de la gare (câbles, revêtements, etc.); ils ont volontairement été reportés jusqu'à maintenant afin de ne pas augmenter la charge pesant déjà sur le secteur.
- **Agrandissement de la gare:** les CFF travaillent depuis plusieurs années à l'agrandissement des grandes gares de Suisse; la composition des trains va évoluer et impose de se doter d'infrastructures plus efficaces (quais plus larges et plus longs, par ex.). La gare de Bienne ne fera pas figure d'exception: d'importants travaux sont à prévoir.

Pourquoi est-il nécessaire de développer un concept d'affectation doté d'une assise solide ?

- Les exigences en termes d'affectation et les besoins individuels dans le secteur concerné sont aussi nombreux que variés.
- Le secteur de la gare va connaître de nombreuses transformations (rénovations, agrandissement de la gare, nouveau pôle économique et de formation) qui seront menées en parallèle et devront donc être parfaitement coordonnées.
- Si elles sont engagées de manière isolée, les mesures ne seront pas efficaces; les futurs projets doivent poursuivre un objectif commun. C'est pour cette raison que la Ville de Bienne entend repenser le secteur dans sa globalité et intégrer les besoins de la population dans ses réflexions.
- Il faut discuter des besoins actuels et futurs, et les coordonner autant que possible.
- Prendre en considération les différents besoins locaux d'affectation permet de développer le secteur de sorte qu'il corresponde aux attentes de la population.

Quelles chances le concept d'affectation offre-t-il ?

- Un secteur transformé de manière réfléchie mettra en valeur le quartier dans lequel il se trouve – en tant que zone de résidence et que pôle économique et de formation – mais aussi la ville de Bienne et l'ensemble de l'agglomération.
- Le concept d'affectation permettra d'optimiser les flux de mobilité et de créer un nœud de transport urbain performant, vivant et pluriel.
- Le secteur de la gare sera repensé dans sa globalité, ce qui atténuera la césure territoriale entre le centre-ville et le lac.

Analyse de la situation

dans une perspective d'urbanisme, de mobilité et d'exigences en matière d'affectation

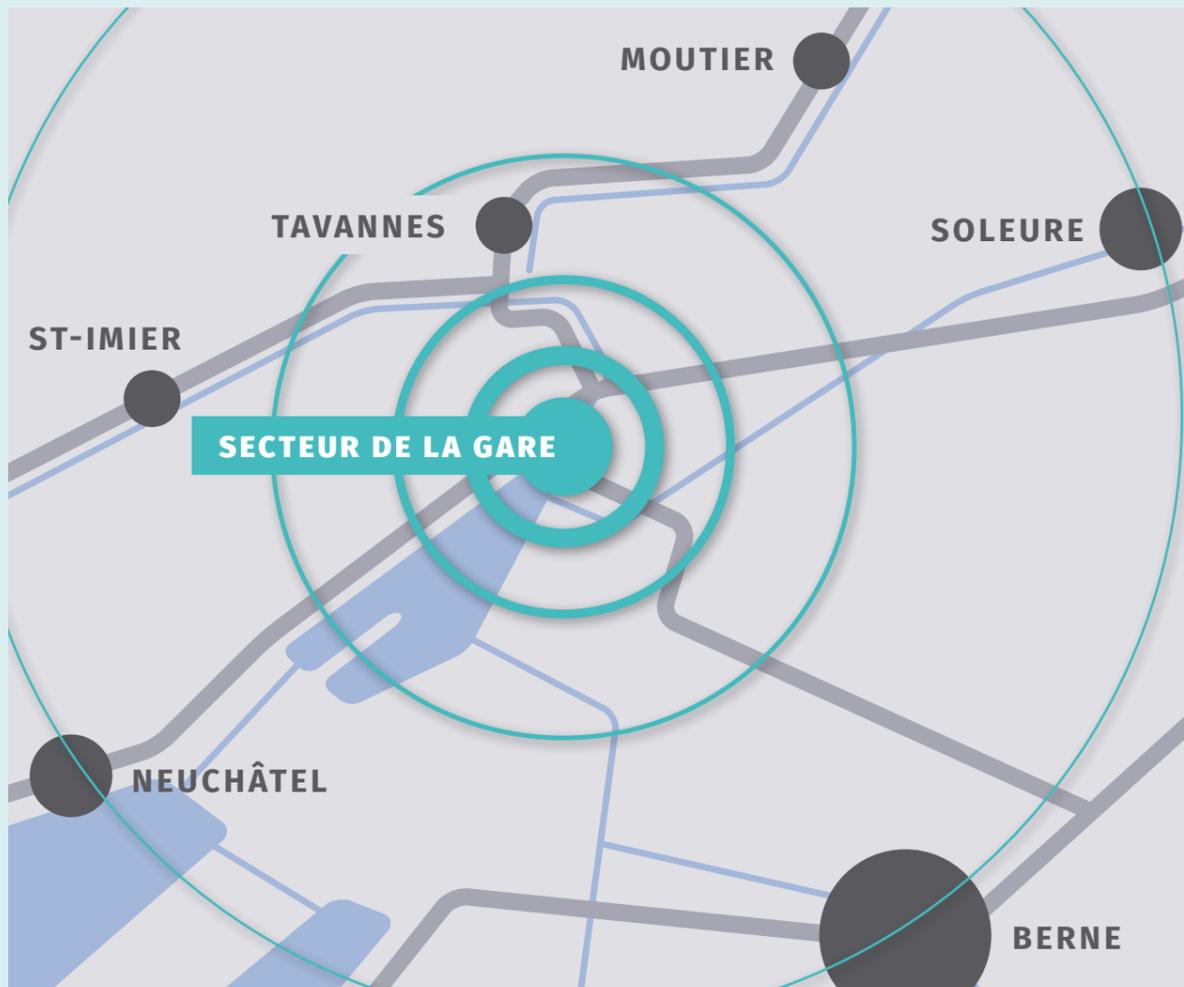


A

Situation urbanistique dans le secteur de la gare

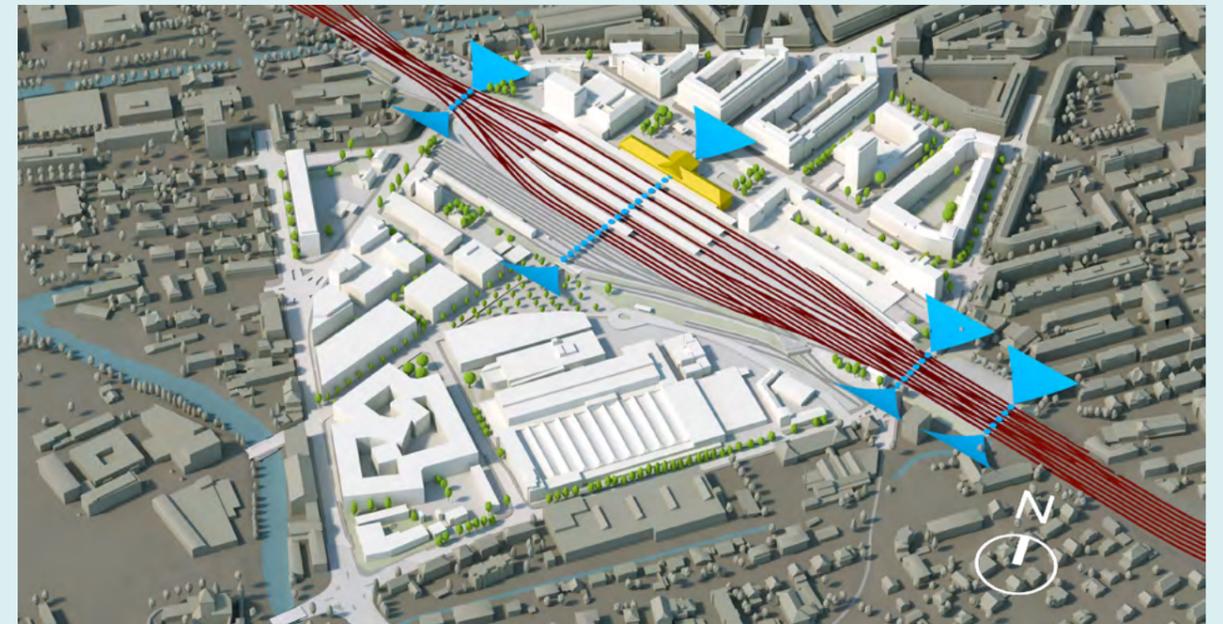
Analyse de la situation

Fonction de centre régional



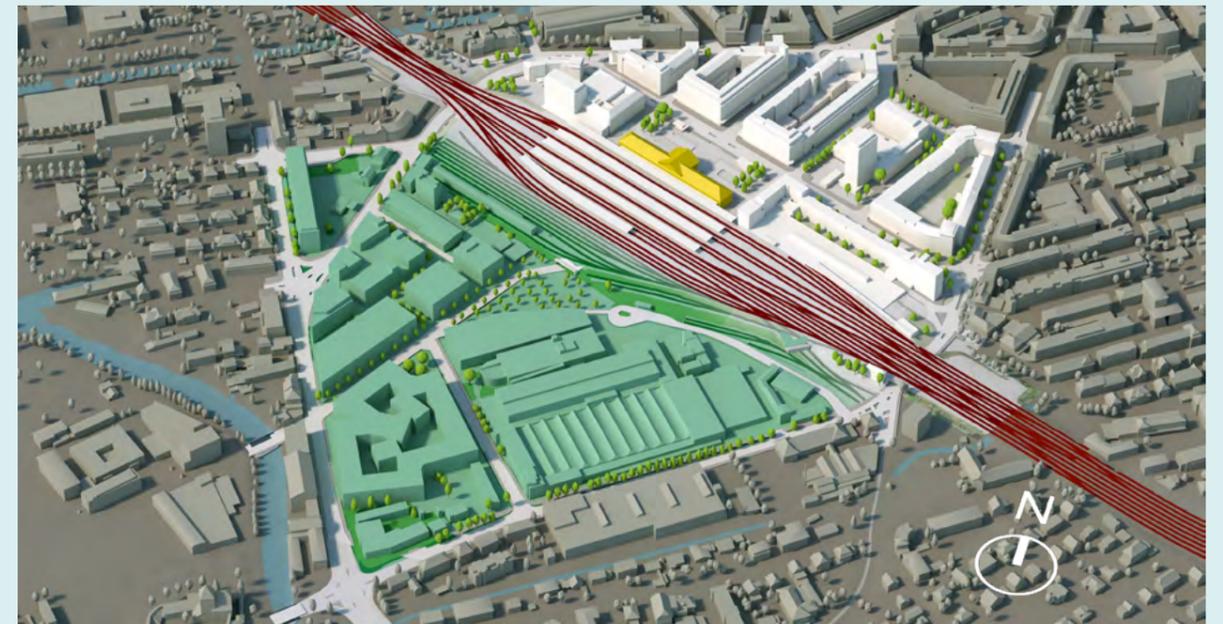
Le secteur de la gare joue un rôle de centre pour toute la région et offre un nombre important de services et de prestations sur un espace relativement restreint. Il convient donc d'aborder les travaux de planification dans une perspective régionale et non cantonnée à la seule ville de Bienne.

Liaison limitée entre le centre-ville et le lac



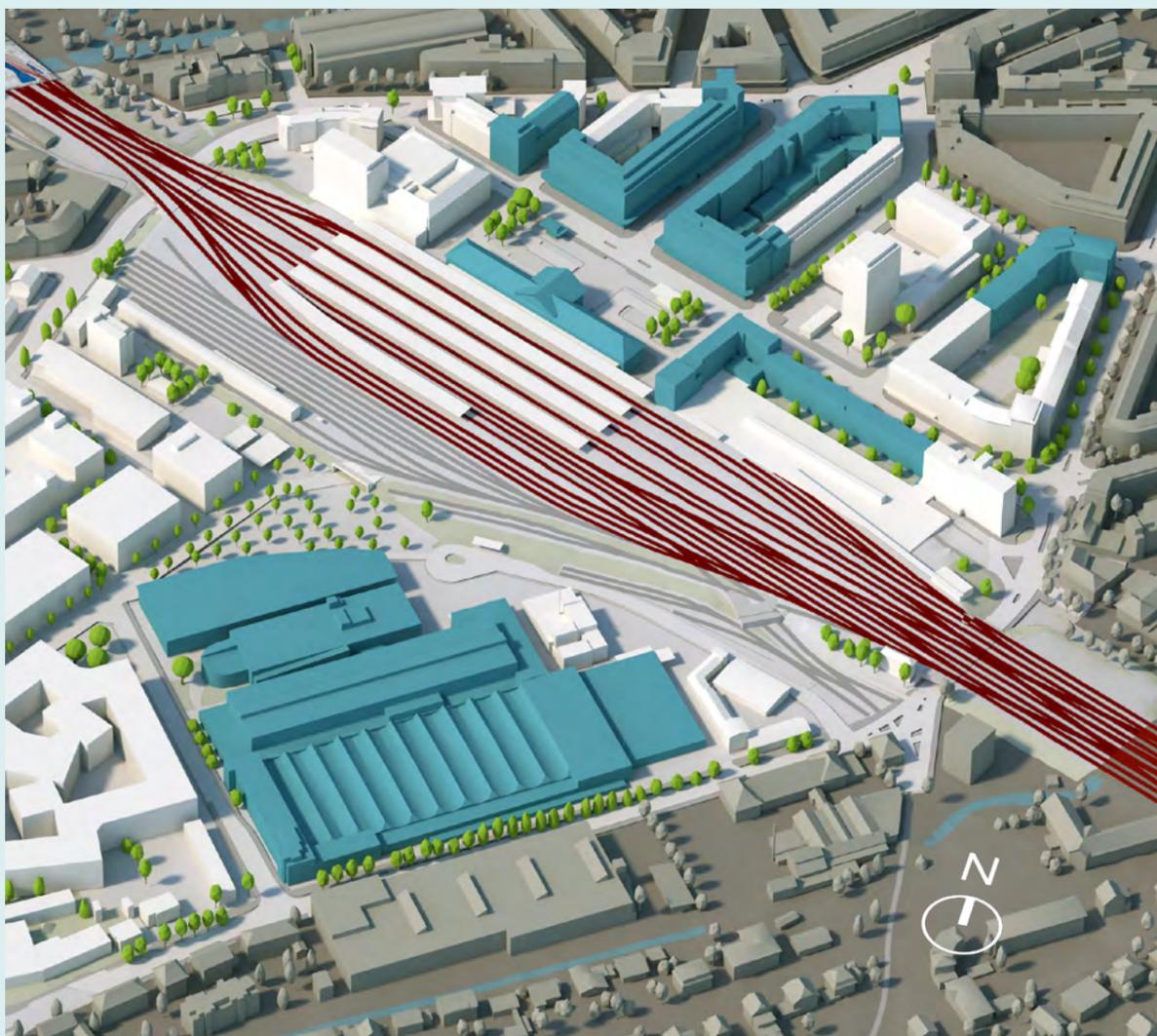
La gare et les voies ferrées forment une barrière surélevée et franchissable en plein cœur de la ville. Le remblai restreint la liaison depuis le centre vers le lac et le sud de l'agglomération. Plusieurs projets ont déjà réfléchi à la manière d'améliorer la traversée de la ville.

Pôle de développement au sud de la gare



La zone située au sud de la gare est un pôle de développement cantonal. Un centre de services et de formation avec accès direct à la gare y est en construction depuis plusieurs années (Switzerland Innovation Park, campus de la Haute école spécialisée bernoise, etc.).

Bâtiments de grande valeur architecturale dans tout le secteur



Le secteur de la gare compte de nombreux bâtiments de grande qualité architecturale, dignes de protection et protégés. Le quartier au nord de la gare revêt une formidable importance historique et est en partie protégé, tandis que plusieurs bâtiments industriels protégés sont situés côté sud.

Potentiel de construction



Une grande partie du secteur de la gare est déjà construite ou planifiée. Cela étant, il existe surtout un potentiel de développement dans les zones suivantes:

- flanc sud des voies ferrées,
- zone d'extension du campus,
- surélévation du parking de la gare,
- secteur au nord de la rue d'Aarberg.

La construction souterraine aux environs de la gare est aussi porteuse de potentiel.

Potentiel de revalorisation de l'espace public

L'espace public du secteur de la gare ne répond pas partout aux besoins de la population. Le concept d'affectation offre la possibilité de le repenser complètement – place de la Gare et place Robert-Walser, par ex. – afin de mieux prendre en compte ces besoins.

B

Problématiques de mobilité dans le secteur de la gare

Analyse de la situation

Forte pression du trafic autour de la gare



Le secteur de la gare est une plaque tournante de la mobilité régionale, caractérisée par une densité extrême des flux (trafic individuel motorisé, taxis, transports publics, circulation piétonne et cycliste). Cet important trafic exerce une pression trop élevée sur le secteur, en particulier aux heures de pointe, rendant nécessaire par moments une régulation manuelle par du personnel de sécurité.

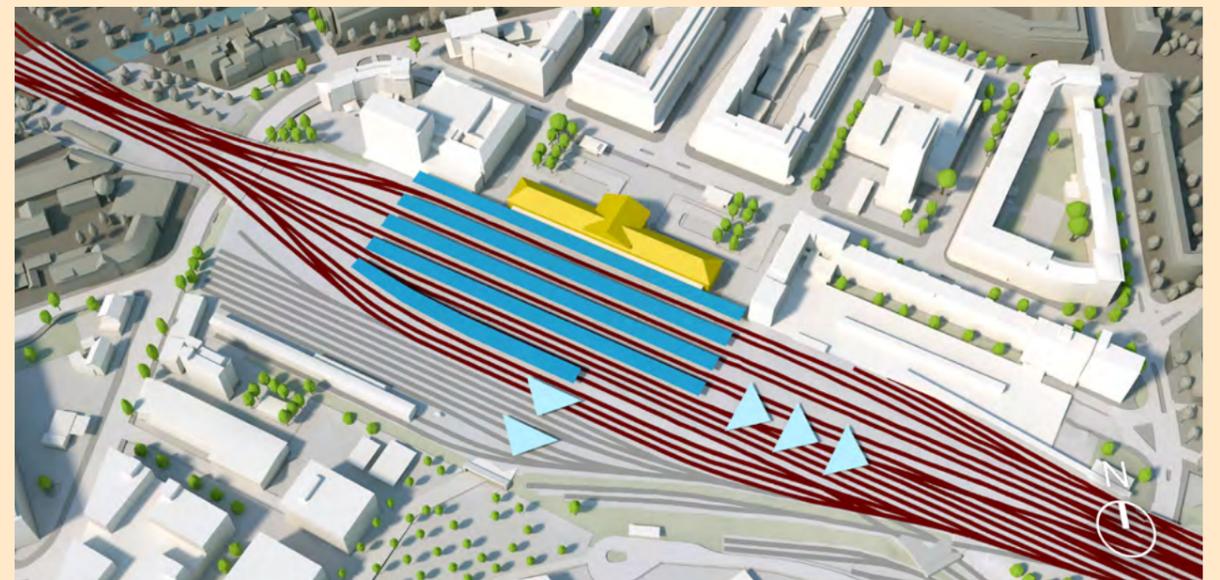
La Ville de Bienne s'est d'ores et déjà saisie du problème pour améliorer la situation. Deux projets actuellement en cours prévoient de décharger le quartier de la gare d'une partie du trafic individuel motorisé et d'étudier une réorganisation du réseau de bus, avec une déconcentration des lignes.

Surcharge des infrastructures de mobilité au nord de la gare



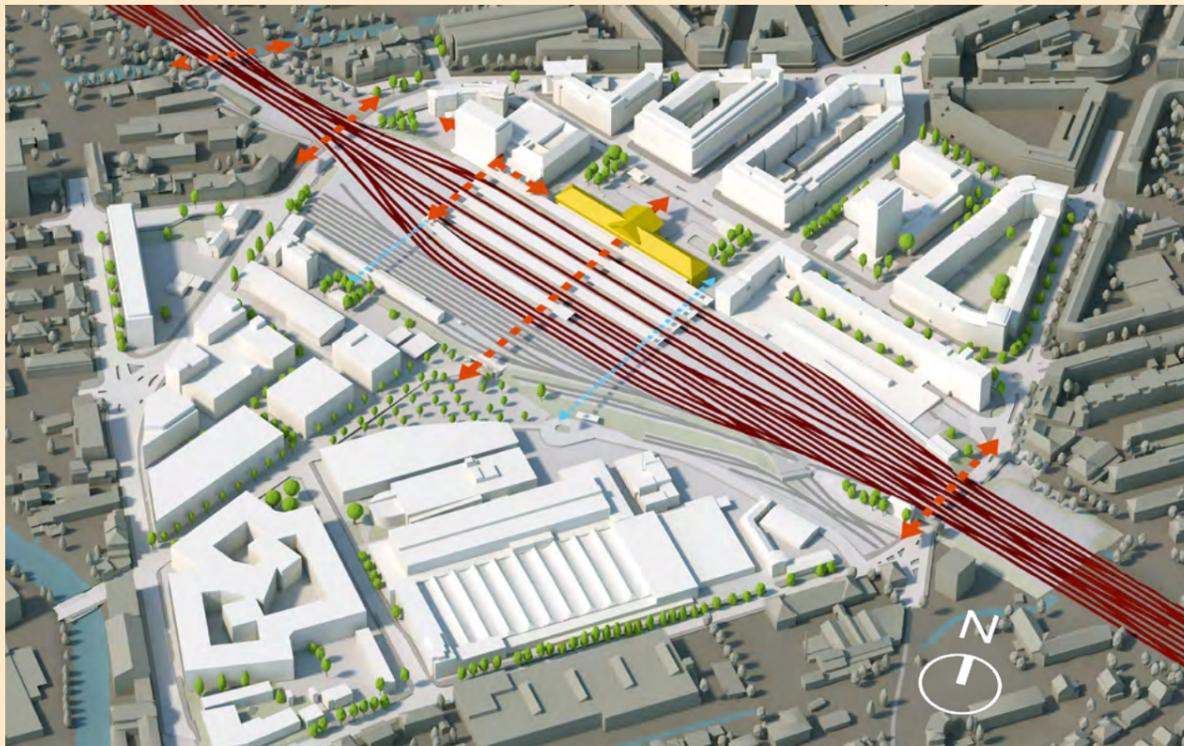
Les infrastructures de mobilité situées au nord de la gare sont complètement surchargées à l'heure actuelle. Les arrêts de bus sont répartis de manière peu lisible par manque d'espace, les places de stationnement, tant pour le trafic individuel motorisé que pour les vélos, sont constamment engorgées, et les espaces routiers ne sont plus sûrs pour l'ensemble des usagers et usagères.

Nécessaire augmentation des capacités des infrastructures ferroviaires



Les quais de la gare de Bienne atteignent la limite de leurs capacités. Un projet de réaménagement des CFF en prévoit l'allongement et l'élargissement à long terme, afin de pouvoir absorber la hausse du volume de passagères et passagers. Un nouveau passage piétonnier sous voies est ainsi nécessaire dans la zone est de la gare, tandis que l'utilisation du passage existant situé dans la zone ouest sera renforcée. Un passage sous voies sera construit en coordination avec la gare ASM, dont les voies devront être mises au même niveau que celles de la gare CFF.

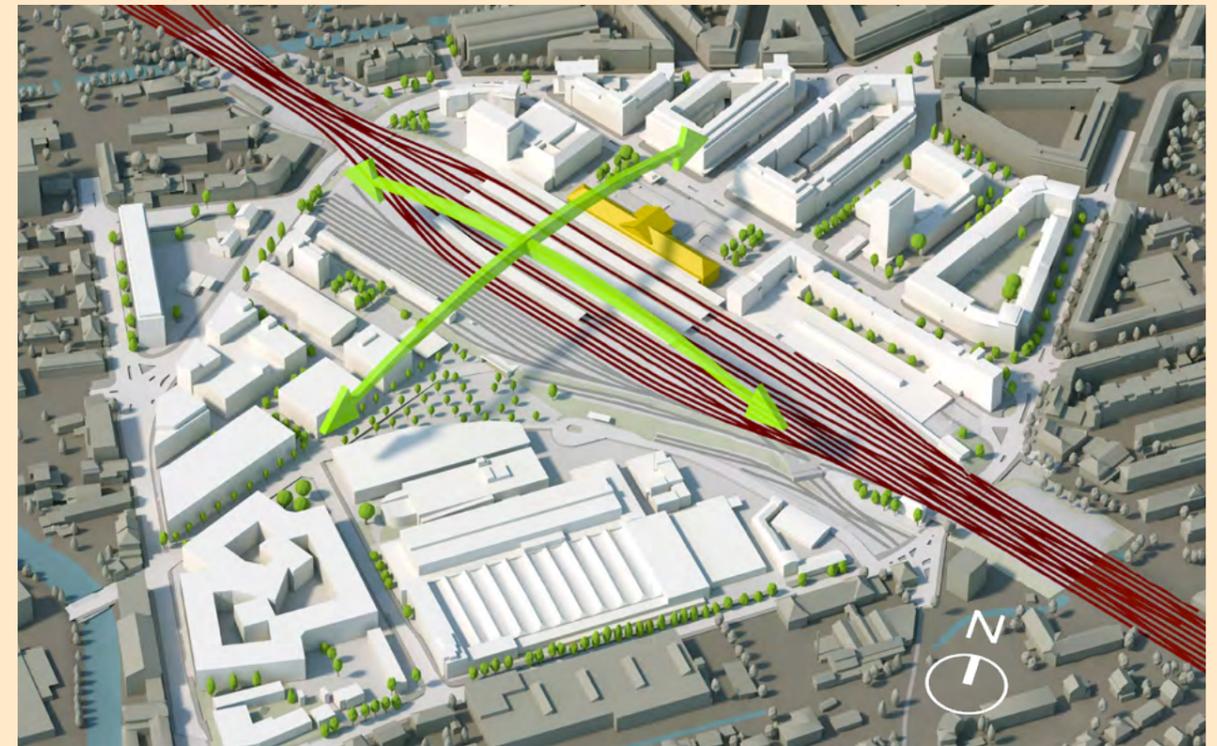
Traversée de la gare difficile



Le passage sous voies, qui constitue la seule possibilité de traverser la gare du nord au sud, atteint la limite de ses capacités aux heures de pointe. Au vu de l'augmentation du volume de passagères et passagers (liée p. ex. au campus de la Haute école spécialisée bernoise), des mesures sont nécessaires pour y pallier à l'avenir.

Les CFF projettent deux nouveaux passages piétonniers souterrains, en prolongeant le passage existant dans la zone ouest de la gare et en construisant un nouveau passage sous voies dans la zone est.

Achèvement du réseau de voies cyclables



Le réseau régional de voies cyclables comporte deux interruptions dans le secteur de la gare, auxquelles il faut remédier, au niveau de la traversée nord-sud de la gare et entre le Champ-du-Moulin et la gare, au sud des voies ferrées.

La mobilité pédestre au centre des enjeux

Presque tous les usagers et usagères sont amenés à se déplacer à pied dans le secteur de la gare, indépendamment d'un éventuel autre moyen de transport. Le secteur est par conséquent un carrefour de la mobilité pédestre, au sein duquel les piétonnes et piétons constituent la principale partie prenante.

C

Exigences actuelles en termes d'affectation

Analyse de la situation

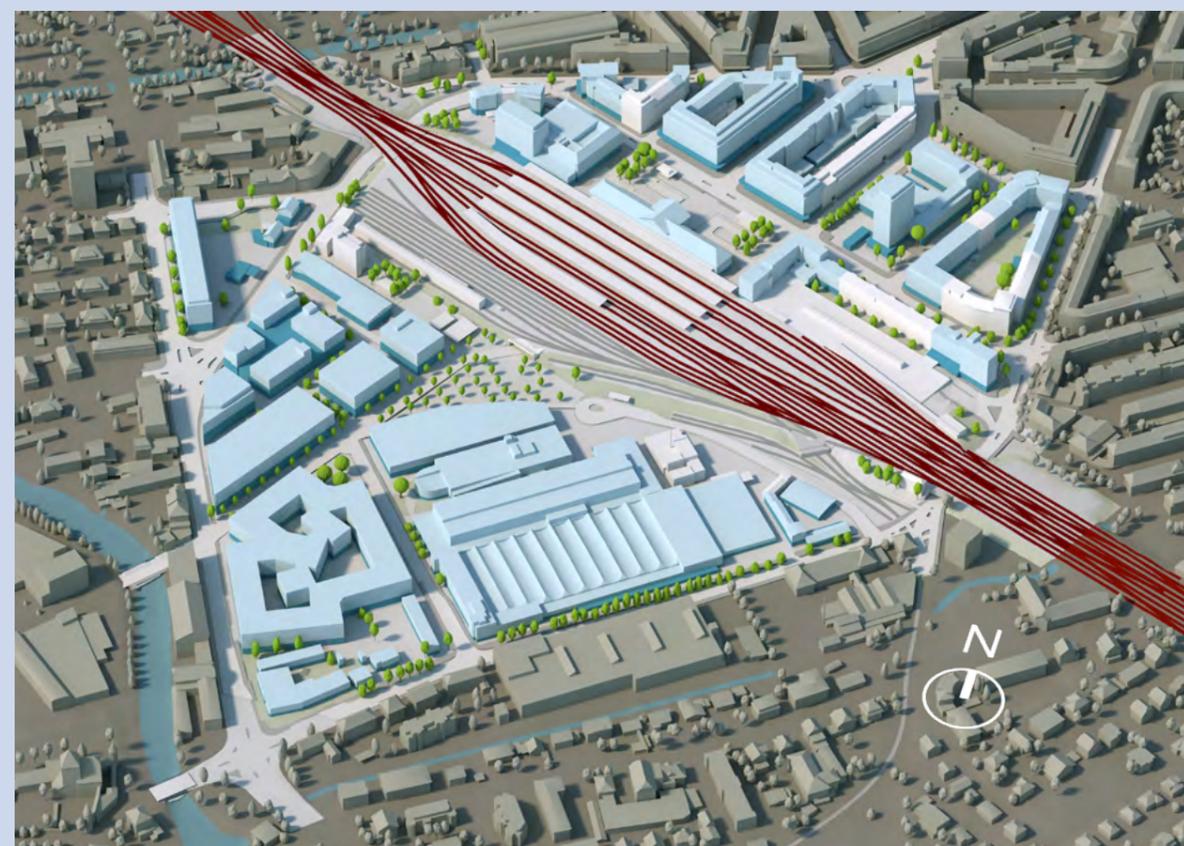
Multiplicité des zones sociales et de rencontres



Le secteur de la gare n'est pas un simple lieu d'arrivée et de départ, c'est aussi et surtout un point de rendez-vous, un lieu de sortie et une plaque tournante pour différents types d'événements. Les groupes les plus divers de la population s'y rencontrent: on vient y faire ses courses, y consommer, y faire la fête et y organiser des manifestations.

Les exigences en termes d'affectation du secteur évoluent tout au long de la journée. Le matin et la fin de l'après-midi sont dominés par les flux pendulaires. En cours de journée, la population vient s'y restaurer et faire des achats, tandis qu'en soirée, les alentours de la place du Général-Guisan et d'une partie de la place de la Gare deviennent des lieux de sortie.

Forte densité de services publics et privés



Le secteur de la gare se caractérise par une forte densité de prestataires de services publics et privés. La gare en elle-même et ses abords nord comptent de nombreux restaurants, cafés-bars, magasins et institutions publiques ou parapubliques, telles que le centre médical, l'École de Musique, la Maison du Peuple, le service de taxis, la Poste et les CFF. Le sud de la gare rassemble également différents établissements parapubliques (centres de formation, centre commercial, EMS).

Nombre de ces prestataires de services ont besoin de disposer de voies fonctionnelles pour leurs livraisons et d'un espace pour le transbordement des marchandises. L'accès des poids lourds aux principaux lieux de livraison doit aussi rester possible.

Utilisations temporaires



Le secteur est également utilisé de manière intensive par des événements temporaires. La place Robert-Walser, la place de la Gare et la place du Général-Guisan accueillent des manifestations. Lors d'événements sportifs, le passage de la gare et le terminal des cars au sud de celle-ci permettent de canaliser les flux des personnes venant y assister.

Voies d'évacuation et de sauvetage existantes



Le plan d'itinéraires des organisations d'urgence encercle le secteur de la gare, le rendant en principe facilement accessible. L'accès des véhicules d'intervention aux bâtiments dotés de plans d'intervention fixes (bâtiments de la gare, parking, place de la Gare 2) doit notamment être garanti.

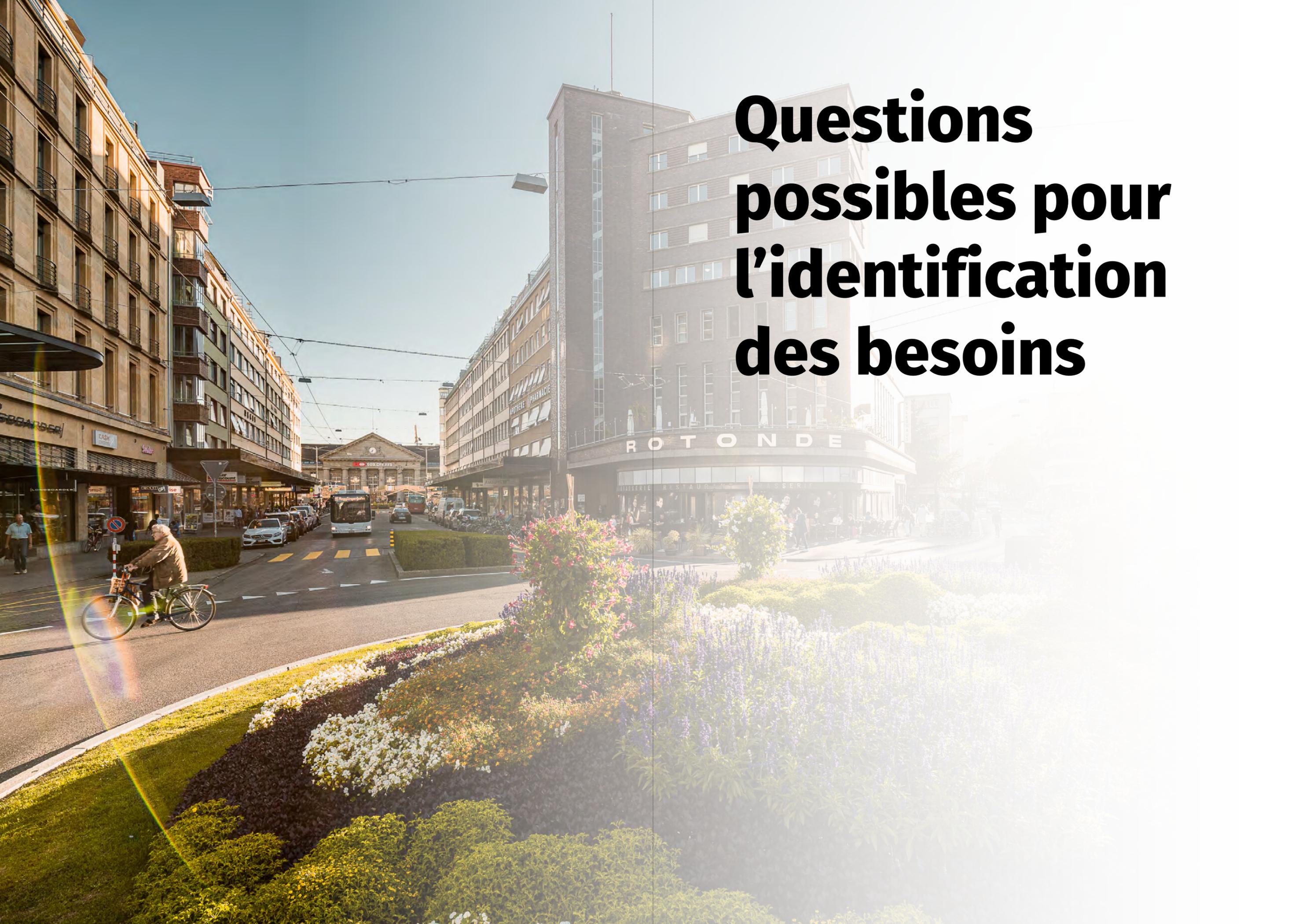
Un séjour de qualité pour toutes et tous

Le secteur de la gare doit permettre à tous les usagers et usagères d'y séjourner de manière sûre et attrayante, en offrant entre autres:

- des zones de rencontre,
- des zones de détente et d'attente,
- des accès pour les personnes en situation de handicap.

La Ville de Bienne a pour objectif d'améliorer la qualité de séjour dans les espaces publics du secteur, notamment en les diversifiant et en les reliant entre eux.

Questions possibles pour l'identification des besoins



À quoi devons-nous penser ?

Les forums publics doivent permettre d'identifier les points déterminants pour la planification du développement du secteur de la gare. Pour ce faire, il incombe aux acteurs impliqués de tenir compte d'aspects relevant de différents domaines de planification. La liste de questions ci-après peut constituer une source d'inspiration pour faciliter l'identification des besoins.

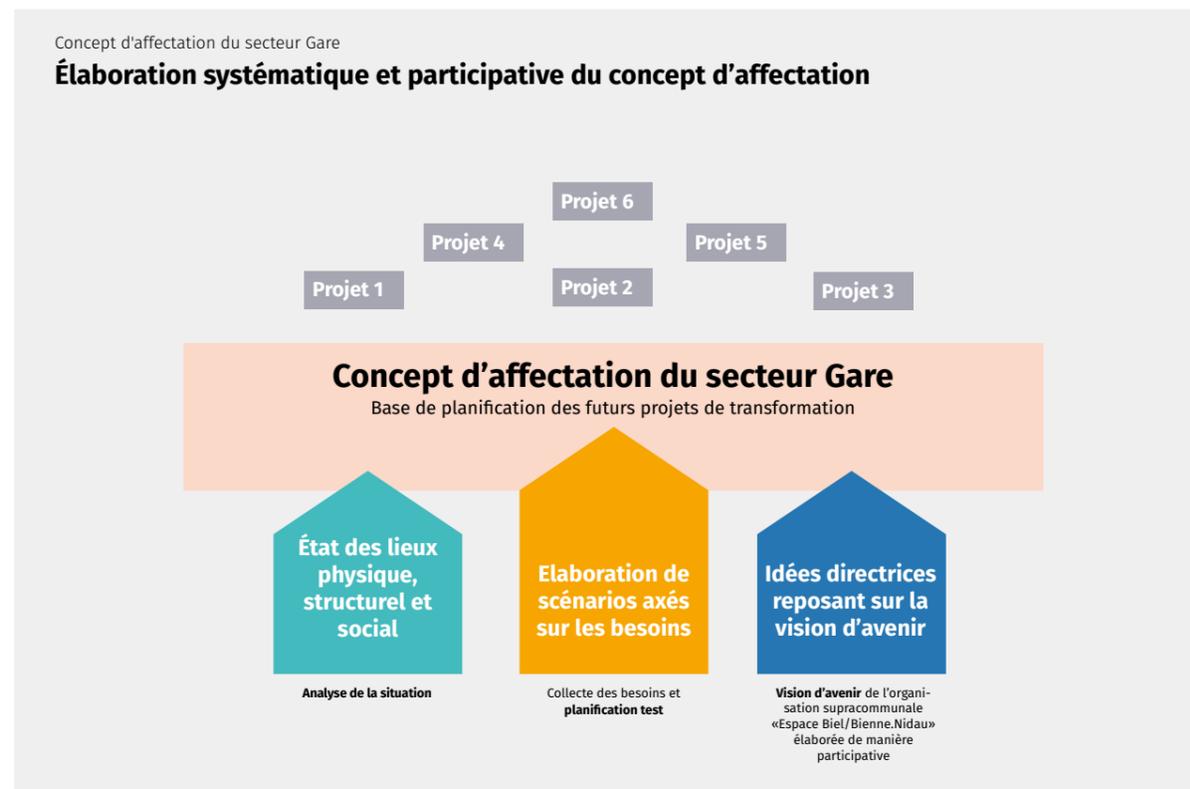


Déroulement du projet

Les deux prochaines années vont être consacrées à identifier et prioriser les besoins de la population en termes d'affectation. Des scénarios d'affectation pour le secteur de la gare seront réalisés dans le cadre d'une planification test, avant la mise au point d'un concept d'affectation définitif. Cette procédure s'articule en différentes étapes, en association avec la population. Le projet bénéficie d'un large soutien et fait l'objet d'une étroite coordination avec d'autres chantiers en cours.

Articulation du concept d'affectation

Le concept d'affectation concernant le secteur de la gare s'articule autour de trois niveaux de planification, dont les contenus sont développés et affinés en parallèle de manière à assurer une interaction et une coordination constantes.



État des lieux physique, structurel et social

L'état des lieux physique, structurel et social du secteur de la gare forme le cadre général de la planification, à travers une analyse de la situation servant de base à l'ensemble des travaux. Le présent document en est le résultat.

Élaboration de scénarios axés sur les besoins

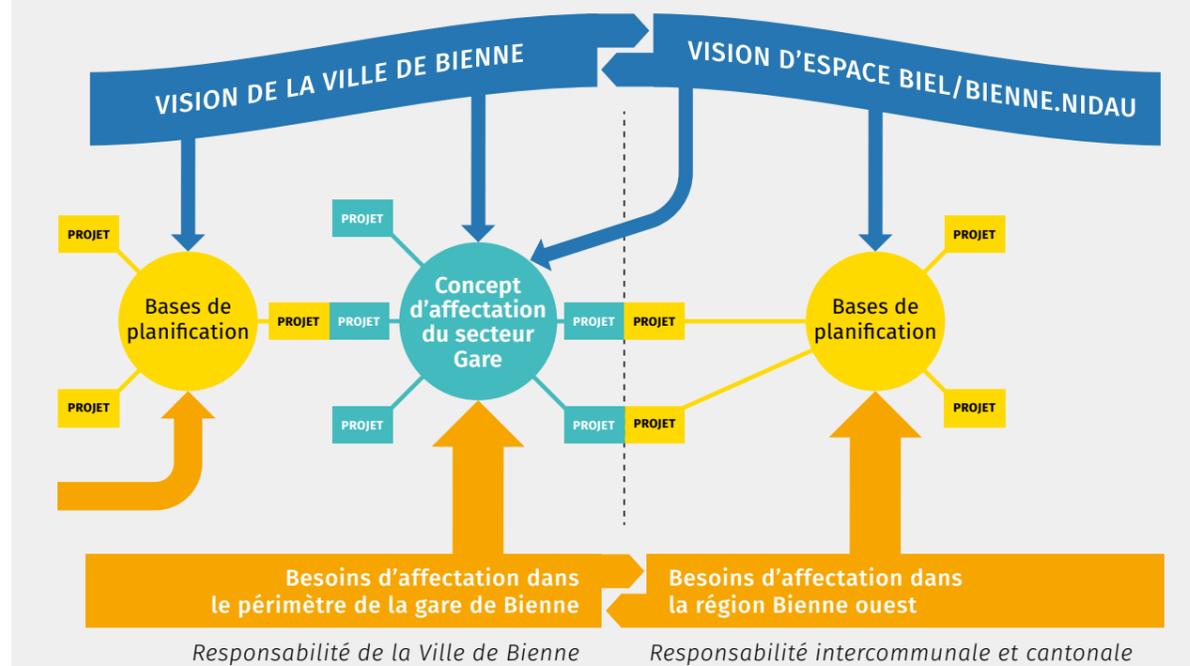
L'élément central des travaux est une planification test basée sur les besoins de la population et dans le cadre de laquelle des scénarios d'affectation sont élaborés. Les besoins de la population en termes d'affectation sont tout d'abord recueillis, puis font l'objet de discussions et d'une harmonisation avant d'être intégrés sous la forme de recommandations dans la planification test et, partant, dans le concept d'affectation.

Idées directrices reposant sur la vision d'avenir

Les visions, les stratégies et les plans directeurs existants sont intégrés dans le concept d'affectation comme dans tous les projets de la Ville. La stratégie Biene 2030 du Conseil municipal, la Stratégie climatique 2050 et la Stratégie globale de mobilité de la Ville de Biene constituent à cet égard des bases importantes. Le projet «vision d'avenir», mené en parallèle par les communes de l'agglomération (Espace Biel/Bienne.Nidau) occupe également une place particulière dans le développement du secteur de la gare (voir point suivant).

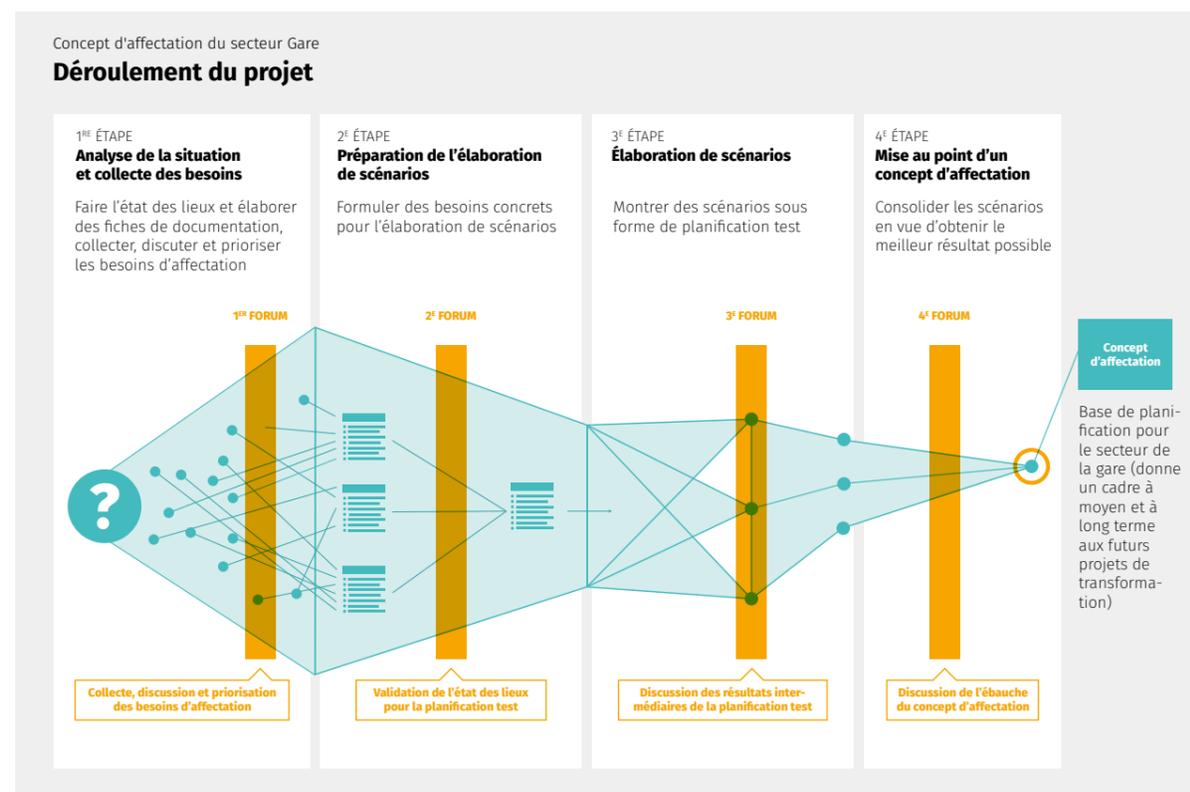
Concept d'affectation du secteur Gare

Coordination avec d'autres projets



Genèse du concept d'affectation

Le concept d'affectation est élaboré en plusieurs étapes selon le principe d'amélioration. Les propositions de la population sont régulièrement recueillies lors de manifestations publiques et intégrées dans les travaux.



Modalités d'implication de la population

La population est associée à l'élaboration du concept d'affectation de deux manières :

- Quatre forums publics permettront à la population d'exprimer ses besoins. Ces forums sont prévus à intervalles réguliers pendant toute la durée du projet afin que les propositions soient intégrées au fur et à mesure dans le projet.
- Un groupe de travail (voir glossaire) composé d'une vingtaine de personnes aidera la Ville de Bienne à concevoir les forums publics.

1^{re} étape : Analyse de la situation et collecte des besoins

- Analyse de la situation du secteur de la gare (caractéristiques spatiales, réalités urbanistiques, sociales et en matière de transport, types d'affectation actuels, données topographiques, bases de planification et idées directrices) par des expertes et des experts.
- Identification du cadre général et des principales questions à prendre en compte dans le processus de planification.
- Lors du **1^{er} forum public**, positionnement critique de la population par rapport à l'analyse de la situation et formulation de ses demandes. Collecte, discussion et harmonisation des besoins.

Calendrier: d'ici juin 2022

2^e étape: Préparation de l'élaboration de scénarios

- Formulation de demandes concrètes sur la base des besoins exprimés par la population, appelées à être clarifiées et examinées au cours du processus de planification.
- Lors du **2^e forum public**, présentation des modalités de prise en compte des demandes de la population dans l'élaboration des scénarios. Possibilité pour la population de formuler des propositions à ce sujet.
- Consolidation des demandes sur la base des propositions de la population et intégration dans l'élaboration des scénarios, à titre de recommandations.

Calendrier: juin à décembre 2022

3^e étape: Élaboration de scénarios

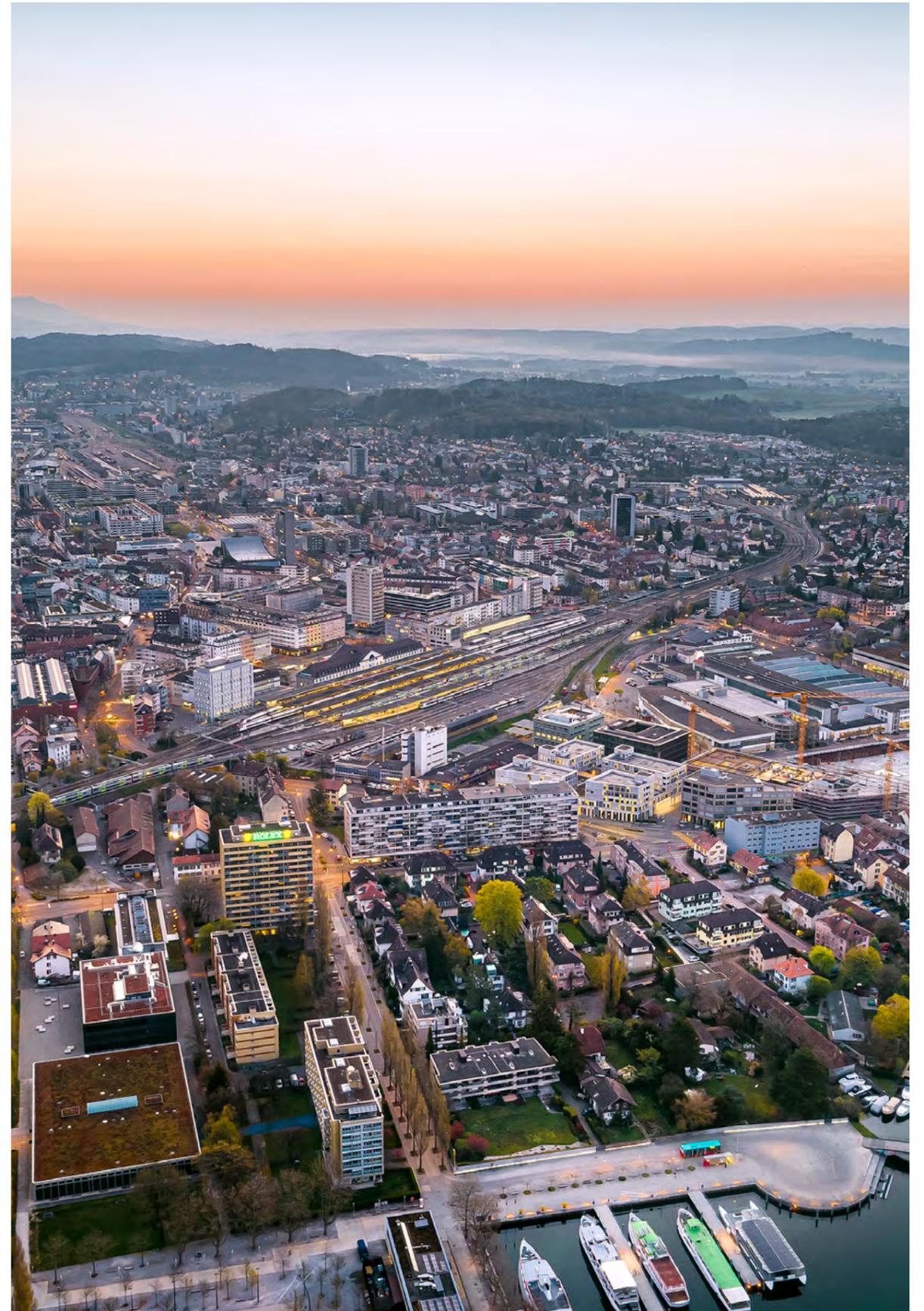
- Élaboration de plusieurs scénarios d'affectation pour le secteur de la gare sous la forme d'une planification test (voir glossaire).
- Présentation à la population des résultats intermédiaires de la planification test lors du **3^e forum public**. Possibilité pour la population de formuler des propositions à ce sujet.

Calendrier: janvier à juin 2023

4^e étape: Mise au point du concept d'affectation

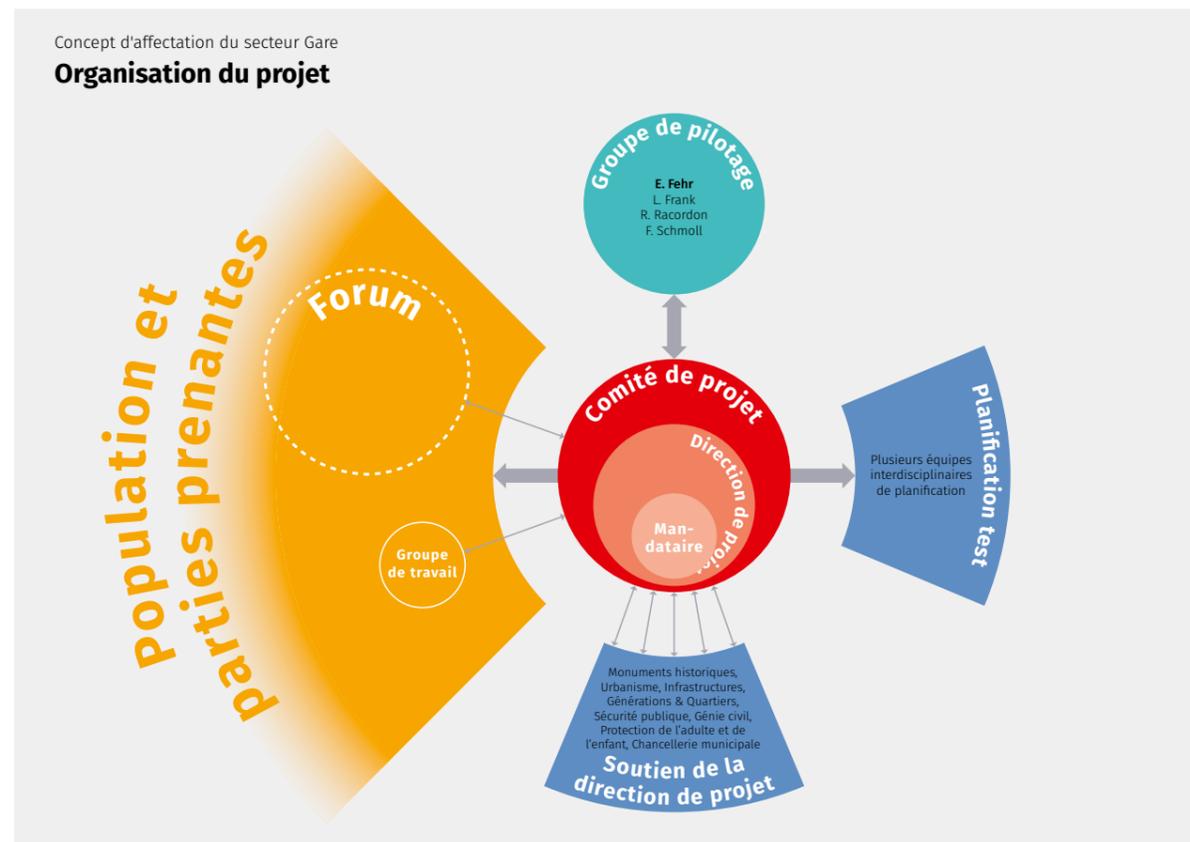
- Élaboration d'une ébauche de concept d'affectation sur la base de la planification test et de l'appréciation de la population.
- Présentation à la population de l'ébauche du concept d'affectation lors du **4^e forum public**.
- Finalisation du concept d'affectation en tenant compte des propositions de la population.
- Présentation à la population du concept d'affectation définitif dans le cadre d'une **exposition** dédiée.

Calendrier: juin au printemps 2024



Les coulisses du projet

L'organisation du projet bénéficie d'un large soutien au sein de l'Administration municipale et comporte des interlocuteurs et interlocutrices fixes pour les échanges avec la population.



- Le projet est mené par une équipe composée de plusieurs spécialistes.
- Son pilotage est assuré par des membres du Conseil municipal et des responsables de départements de la Ville de Bienne.
- Les autorités, les prestataires de services et les représentants et représentantes des groupes d'intérêts concernés sont régulièrement associés aux travaux réalisés à l'échelon technique.
- Un groupe de travail composé de personnes activement engagées en faveur de la qualité de la vie à Bienne accompagne la planification des forums publics (voir glossaire).
- La population peut formuler des propositions pour le projet dans le cadre de quatre forums publics.

Coordination du projet de concept d'affectation du secteur Gare avec le projet «vision d'avenir» d'Espace Biel/Bienne.Nidau

Le projet de concept d'affectation du secteur Gare repose sur les bases stratégiques de planification de la Ville de Bienne, dont les recommandations issues du processus de dialogue Branche ouest. Le projet «vision d'avenir» d'Espace Biel/Bienne.Nidau vise à développer et consolider une vision globale pour la ville de Bienne et les communes environnantes en association avec la population, avec un accent particulier sur la ceinture urbaine sud-ouest et les communes limitrophes, ainsi que sur la mise en œuvre de la décision concernant le contournement autoroutier de la ville de Bienne.

Les besoins d'affectation dans le secteur de la gare sont tellement complexes qu'un projet spécifique, associant la population, est nécessaire pour les identifier, les analyser et les affiner. Le projet de concept d'affectation concernant le secteur de la gare se situe par conséquent à un niveau de planification bien plus détaillé que le projet «vision d'avenir» d'Espace Biel/Bienne.Nidau. L'objectif est que les deux projets se complètent, se nourrissent mutuellement et partagent régulièrement leurs connaissances.

- Les besoins d'affectation identifiés dans le secteur de la gare alimentent le travail de réflexion réalisé dans le cadre du projet «vision d'avenir».
- Les connaissances acquises avec le projet «vision d'avenir» aideront à établir des scénarios ciblés dans le contexte du secteur de la gare.

Il incombe tout particulièrement aux représentants et représentantes des instances techniques et politiques de la Ville de Bienne siégeant dans les deux organisations d'assurer le partage d'informations entre les projets.

Glossaire

Analyse de la situation

L'analyse de la situation du secteur de la gare met en évidence le cadre et les principales questions à prendre en compte lors du processus de planification et de l'identification des besoins de la population. Réalisée par des experts mandatés par la Ville de Bienne, elle s'intéresse notamment aux données topographiques, aux caractéristiques spatiales, aux réalités urbanistiques, sociales et en matière de transport, aux types d'affectations actuels ainsi qu'aux bases de planification et aux idées directrices.

Groupe de travail

Le groupe de travail est un échantillon quasi-représentatif des parties prenantes du secteur. Sa mission consiste à préparer le processus participatif, en soutenant la Ville de Bienne dans l'organisation et la conception des forums. Son rôle est en premier lieu de s'assurer que le processus permet bel et bien à la population de faire part de ses préoccupations et demandes. Le groupe de travail n'a pas de fonction décisionnelle en ce qui concerne la planification, mais veille à ce que l'identification des besoins prenne bien en compte tous les aspects y relatifs.

Forum public

Les forums publics permettent à la population de faire part à la Ville de Bienne de ses demandes et préoccupations au sujet du développement du secteur de la gare. Quatre forums sont prévus dans le cadre du projet de concept d'affectation, conjointement organisés par des experts et expertes mandatés par la Ville et le groupe de travail.

Planification test

Une planification test consiste en l'élaboration d'une solution pour le développement d'un secteur par différentes équipes de planification. Ces dernières ne sont pas en concurrence, mais entretiennent au contraire un dialogue étroit. Les planifications tests sont particulièrement indiquées pour réaliser des tâches exigeantes aux contours incertains, dans des situations où aucune orientation claire ne se dessine, mais dans lesquelles on souhaite comparer et discuter plusieurs scénarios afin de trouver la meilleure solution. La planification test est un outil d'assurance qualité fréquemment utilisé lors de processus de planification. Elle est mise en œuvre conformément aux directives de la SIA.

Concept d'affectation

Le concept d'affectation d'un secteur en définit les modalités d'utilisation par la population. Il décrit les caractéristiques dudit secteur, détermine comment ce dernier remplit certaines fonctions d'urbanisme et de mobilité, et précise quels besoins sont ainsi couverts. Le concept d'affectation sert ensuite de base de planification pour des projets concrets.

Projet de transformation

Les projets de transformation visent une réorientation structurelle totale ou partielle d'un secteur donné. Il peut s'agir dans le cas du secteur de la gare de transformations, de nouvelles constructions ou de rénovations, de l'adaptation des voies de circulation, de nouvelles infrastructures de mobilité, ou encore de l'aménagement de l'espace public. Les futurs projets de transformation du secteur de la gare doivent tenir compte du concept d'affectation, tout en respectant, comme tous les projets de la Ville, le cadre juridique en vigueur ainsi que les bases de planification (règlements, stratégies, plans directeurs, plans sectoriels, plans de zone). Ils sont soumis aux procédures d'autorisation usuelles.

Impressum

Conception et rédaction: Ville de Bienne, Dép. de l'urbanisme (en collaboration avec moxi ltd.)

Traduction: Service central de traduction de la Ville de Bienne

Graphisme: moxi ltd., Biel

Photo de couverture: © Ben Zurbriggen Fotografie

Impression: ediprim, Biel

Ville de Bienne, Mairie
Département de l'urbanisme
Rue Centrale 49
2501 Biel/Bienne
Tél.: 032 326 16 21
urbanisme@biel-bienne.ch
www.biel-bienne.ch